

## Un agent de police municipal (H/F)

Date de parution de l'offre  
12/11/2025

Situé à seulement 30 minutes de La Défense, sur l'A13, aux portes de la Normandie, Aubergenville bénéficie d'une situation idéale en matière d'axes routiers et ferroviaires (prochainement Gare EOLE). Dotée de 3 zones d'activités et d'un grand centre commercial plein air, la ville bénéficie d'espaces boisés où se mêlent habitat collectif et habitat individuel liant des espaces agricoles aux berges de Seine.

Le bureau de Police Municipale est spacieux et indépendant, il est situé au cœur du centre-ville à proximité de l'Hôtel de ville.

Le poste de police municipale dispose d'un centre de supervision urbain et d'une salle de sport.

Dans le cadre d'une réorganisation du service de Police Municipale, la commune recrute des agents PM.

Vous participerez activement à une nouvelle dynamique et serez garants du maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques.

### Missions principales et objectifs

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, vous assurerez les missions suivantes :

- Appliquer les directives transmises par la hiérarchie directe,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux et préfectoraux,
- La protection des personnes et des biens par :
  - La surveillance générale de la voie publique et des espaces privés ouverts au public,
  - Les Opérations Tranquillité Vacances,
  - Contact régulier avec la population,
  - Une présence régulière à l'occasion des divers manifestations organisées sur la commune,
  - La constatation des troubles à l'ordre public, des nuisances comportementales et sonores.
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants,
- Accueillir et orienter les publics,
- Constater et relever les infractions :
  - Aux différents Lois et Codes en vigueur pour lesquels vous êtes habilités.
  - Par écrit (PV et/ou rapport) ou par terminal de verbalisation électronique (G.V.E).
- Sécurisation aux abords des écoles et missions de Prévention Routière dans les écoles (ceinture de sécurité, permis piéton, permis vélo, dangers d'internet), Missions de sécurité routière au Collège (entraînements à l'ASSR1 et ASSR2),
- Missions de prévention avec les pompiers au Lycée,
- Missions conjointes avec la police nationale,
- Missions conjointes avec la RATP,
- Missions conjointes avec la sûreté ferroviaire,
- La sécurité de l'ensemble des festivités organisées par la Ville,
- Le constat des logements dans le cadre de l'habitat indigne,
- La réglementation en matière de chiens dangereux et des animaux "mordeurs" et/ou "griffeurs",
- Le suivi des objets trouvés,
- La réglementation liée aux commerces.

### Moyens et équipements :

- 3 véhicules sérigraphiés police municipale - 2 VTT électriques - 1 éthylotest - 1 radar laser pour la vitesse - casque et bouclier de protection - 6 GVE - lampes à leds puissantes - un lecteur de puce à puce pour animaux domestiques - vidéoprojecteur pour les formations internes et les réunions,
- Caméras individuelles pour chaque agent,
- Téléphones portables par équipage,
- Accès aux fichiers S.N.P.C - S.I.V et D.I.C.E.M,
- Radios portatives numériques,
- Moyens radios : nouvelles radios portatives numériques,
- Armement : Pistolet semi-automatique HK P30 et Glock, Flash-ball, P.I.E Taser X2 et T7. Lacrymogène, Bâton télescopique, Tonfa,
- Gilet tactique individuel,
- Logiciel métier Logitud,
- Radio Acropol,
- Formations en interne au laser-shoot (simulateur de tir).

## Formations et expériences requises

Le candidat devra être doté des qualités suivantes :

- Maîtrise de soi, rigueur, discrétion, ponctualité, sens du service public et goût pour le travail en équipe.
- Maîtrise des écrits professionnels et une très bonne connaissance pour les différents codes en vigueur (Code pénal, Code de procédure pénale, Code de la route notamment),
- Maîtrise de l'outil de vidéoprotection serait un plus (CASD VISIMAX)
- Titulaire permis B obligatoire.

Rémunérations et avantages :

- Temps complet (37H),
- Congés : 25 CA / 12 RTT / 2 jours de fractionnement sous conditions,
- Part fixe 30%, part variable mensuelle maximum,
- 13ème mois,
- Possibilité d'astreinte (1 semaine), heures supplémentaires payées ou récupérées,
- CNAS, adhésion COS ville,
- Participation mutuelle et prévoyance.

Infos pratiques

Poste à pourvoir dès que possible

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

**Envoyer votre candidature à :**

Madame le Maire  
Mairie d'Aubergenville  
Direction des ressources humaines  
1 avenue de la Division Leclerc  
78410 Aubergenville